la cgt FINANCES

#STOPVIOLENCE SEXISTES ET SEXUELLES

25 NOVEMBRE 2020

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

Ces deux dernières années, la mobilisation autour de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes n'a cessé de croître. 60 000 personnes en 2018, 150 000 en 2019 ont manifesté leur volonté que les pouvoirs publics prennent enfin toutes les dispositions pour faire cesser les violences faites aux femmes, quelles que soient la forme qu'elles prennent (physique, psychologique, sexuelle, familiale et conjugale, économique et patrimoniale, administrative…).

La recrudescence de meurtres de femmes en 2019 (152 victimes de violences conjugales recensées) a conduit le gouvernement à organiser un « Grenelle des violences conjugales » à l'automne 2019. Les conclusions de ces 3 mois de réunions avec l'ensemble des partenaires associatifs et sociaux impliqués ont été extrêmement décevantes : recyclage de mesures anciennes qui tardent à se mettre en œuvre (formation des enseignants, places d'hébergement, bracelets anti-rapprochement), des mesures sans chiffrage précis et sans moyens humains et financiers supplémentaires, notamment pour accompagner les formations et la prise en charge des victimes.

De plus, la situation sanitaire particulière que nous connaissons n'aura pas permis la mise en œuvre complète des rares engagements pris, comme pour l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

En cette fin d'année, les constats sont à nouveau terribles : les confinements ont contraint les femmes victimes de violence à une plus forte promiscuité avec leurs bourreaux et ont amené à une augmentation de plus de 30 % des signalements de violences. Quant au recensement macabre des victimes de violence conjugale, il fait état cette année encore d'une réalité insoutenable : 82 victimes recensées au 12/11/2020.

La situation sanitaire a également amené les associations, collectifs, syndicats à envisager la mobilisation autour de la journée du 25/11 de manière différente. La marche envisagée le samedi 21/11 fera place à une mobilisation en ligne.

Ainsi, le collectif #NousToutes très impliqué dans la réussite de la marche du 23/11/2019 proposera des formations en ligne gratuites, des lives sur Instagram et des actions de sensibilisation en direction des pouvoirs publics et des citoyen·ne·s.

Notre confédération appelle à multiplier les actions sur les lieux de travail et les interpellations des employeurs le 25/11, notamment à partir d'une heure d'information syndicale organisée en Facebook live le 25/11 à 15h40 pour qu'un maximum de syndicats et de salarié·e·s puissent se connecter.

Du matériel est aussi à disposition : le guide d'action syndicale contre les violences sexistes et sexuelles qui a été mis sur la boutique fédérale ainsi qu'un tract et une note aux orgas pour interpeller le 25/11 tous les employeurs sur leurs responsabilités.

Les revendications de la CGT

- Mise à disposition par les employeurs sur leur réseau internet/intranet de toutes les informations disponibles en cas de violences intrafamiliales à des fins de prévention.
- Mise en place une procédure d'intervention (mail/téléphone) pour permettre à toutes les travailleuses en danger d'être immédiatement en contact avec un professionnel (police, associations spécialisées…), en impliquant les référent·e·s violence RH et les élus des personnels.
- Obligations identiques de l'employeur pour les travailleuses en situation de télétravail.
- Possibilité de communiquer, par courriel, pour les représentant·e·s du personnel auprès de tou·te·s les travailleur·euse·s sur les mesures face aux violences conjugales ou intrafamiliales.
- Allouer des moyens téléphoniques à la·le référent·e violence et aux représentant·e·s du personnel pour être joignables par tou·te·s les travailleur·euse·s.
- Mise à disposition de chambres pour les travailleuses victimes de violence, quand l'entreprise a un parc de logements.
- Mise en place d'un dispositif d'avance sur salaire ou traitement et de droits à absences rémunérées dès que des violences sont signalées, pour permettre aux travailleuses de quitter leur conjoint violent et de faire leurs démarches.
- Protection contre le licenciement des travailleur·euse·s signalant des violences quel que soit leur statut.
- Même en période de fort recours au télétravail, maintien des dispositifs d'alerte pour les travailleuses contraintes de se rendre sur leur lieu de travail.

LES ORIGINES DU 25 NOVEMBRE

Cette date marque l'anniversaire de l'assassinat de 3 sœurs dominicaines Patria, Minerva et Maria Teresa Mirabal, par le dictateur dominicain Rafael Trujillo. Engagées dès le début des années 50 contre le dictateur, elles seront à plusieurs reprises empri- sonnées, vic- times de tortures et violées. Le 25 novembre 1960, sur la route qui les ramène chez elles, elles sont in- terceptées par les nervis de Trujillo qui les massacrent à coups de machettes avant de les précipiter avec leur voiture dans un ravin.

C'est dans une résolution du 17 décembre 1999 que l'Assemblée générale de l'ONU proclame le 25 novembre comme étant la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, 18 ans après que des militantes féministes aient choisi cette date lors les « Premières rencontres féministes d'Amérique latine et des Caraïbes » à Bogota (Colombie).

Les chiffres

- ✔ **135 000** femmes victimes de violences sexuelles hors ménage chaque année. Dans **55 %** des cas, ces violences sont des viols ou des tentatives de viol.
- ✔ **247 000** femmes victimes de violences physiques et/ou sexuelles au sein du ménage chaque année. Plus de 80 % de ces violences de font pas l'objet d'un signalement.
- ✔ **213 000** femmes victimes de violences conjugales chaque année. Seules **18 %** des victimes portent plainte.
- ✔ **94 000** femmes victimes de viol ou de tentative de viol chaque année. **75 %** des auteurs de ces faits sont connus de la victime.

L'enquête Virage (INED) réalisée en 2015 donne des chiffres complémentaires :

- ✔ **128 000** femmes victimes de violences sexuelles chaque année dans la sphère du travail.
- ✔ Le viol ou la tentative de viol se produisent plus fréquemment dans un cadre familial et proche.
- ✔ Les auteurs des violences sexuelles sont à **96 %** des hommes, agissant seuls ou à plusieurs.

(enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019)

#21NOVEMBRE

CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Samedi 21 novembre, #NousToutes appelle à une journée de mobilisation en ligne contre les violences sexistes et sexuelles. Participez !

Des formations

Formations en ligne, gratuites, 1000 places max.

9h : L'histoire des violences sexistes et sexuelles
10h : Les violences sexuelles : définitions et chiffres clés
11h : La culture du viol
12h30 : Les mécanismes des violences
13h30 : Éduquer à la non-violence
14h30 : Comment accompagner une victime de violences ?
16h : Prendre soin de soi quand on milite sur les violences

Inscription obligatoire : bit.ly/formations21nov

A partir de 20h30, sur Insta, #NousToutes répond à toutes vos questions sur les violences sexistes et sexuelles.

Des actions

Toute la journée, sur les réseaux sociaux, #NousToutes proposera des actions d'interpellation des pouvoirs publics, de sensibilisation des citoyennes et citoyens pour lutter contre les violences sexuelles.

Inscription : bit.ly/actions21nov

Des lives sur Instagram

Toute la journée, des lives avec des militant.e.s féministes. RDV toutes les heures entre 9h et 20h.

Avec : Sonia Bisch, Alice Coffin, Elvire Duvelle-Charles, Ghada Hatem, Lyes Louffok, Grace Ly, Anna Prado de Oliveira, Valerie Rey-Robert, Elisa Rojas, Anita Traoré.

@noustoutesorg noustoutes.org

Fédération des Finances CGT, 263 rue de Paris - Case 540, 93515 Montreuil cedex
https://www.cgtfinances.fr, Tel : 01 55 82 76 66